



Innovons, pour l'intérêt général.

Brice Nkonda
Conseiller national UDI

*Pour se doter d'un
modèle vertueux :
développons l'économie
circulaire.*

Note contextuelle

Depuis le début de l'ère industrielle, notre économie de marché se base sur un modèle de consommation linéaire des ressources naturelles : celui-ci consiste à extraire, fabriquer, consommer en masse, et à jeter. Les entreprises extraient les matières premières, les utilisent pour la fabrication de nouveaux produits, puis vendent ces produits à un utilisateur final, le consommateur, qui se défait de l'objet si celui-ci ne remplit plus sa fonction ou, très souvent, parce qu'il est passé de mode. Ce phénomène a pris une ampleur telle que l'estimation de certains gisements, notamment de métaux, présente une perspective d'épuisement à la fin de notre siècle, et de fortes tensions dans les vingt ans à venir. En dépit des efforts fournis pour réduire les impacts environnementaux et développer le recyclage, les études réalisées ces dernières années sont unanimes : au regard des prévisions de croissance de la population mondiale et de la raréfaction des ressources qui en découle, ce modèle n'est pas soutenable dans la durée. A cet égard, l'économie circulaire peut nous permettre de passer du jetable au durable et, ainsi, préserver les ressources de notre planète.

En s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels, l'économie circulaire transforme les déchets en matières premières qui sont ensuite réutilisées pour la conception d'autres produits. Elle donne au facteur écologique, indispensable à la préservation des écosystèmes, une place centrale dans le cycle de production industrielle. Par essence, le modèle circulaire vise l'élimination de la notion même de déchets. Ces derniers n'existent plus : les produits techniques sont conçus et optimisés pour, après un premier cycle d'utilisation, réintégrer un nouveau cycle grâce au démontage et au réemploi. Une économie circulaire est donc un modèle industriel qui substitue le concept de fin de vie par celui de réparation ou de compensation. Toutefois, l'économie circulaire ne peut être réduite à une meilleure gestion des déchets. Outre le recyclage, la réparation ou le réemploi, elle englobe d'autres approches telles que l'écologie industrielle (gestion optimisée des ressources par les opérateurs d'un territoire), l'écoconception (prise en compte, à tous les stades du cycle de vie d'un produit, des impacts environnementaux), ou l'économie de la fonctionnalité.

Pour nombre d'observateurs, l'économie circulaire est plus qu'une économie : c'est un cap, une vision d'un meilleur *produire ensemble*. En France, le Commissariat général au développement durable estime que les déchets générés représenteraient près de 40% du besoin en matières premières de notre pays. Or, dans la configuration productive actuelle, le taux d'utilisation de ces Matières Premières de Recyclage n'est que de 42%. La Conférence environnementale a fait de l'économie circulaire un élément central de la politique française. Les entreprises anticipent cette mutation en travaillant sur les approvisionnements, et la conception de leurs produits. Les régions et les collectivités s'engagent pour faire de l'économie circulaire un levier de développement des territoires. Si une dynamique est bien présente, elle doit être soutenue par les pouvoirs publics, dans la durée, pour sortir de l'expérimentation et généraliser les bonnes pratiques. Afin d'assurer les conditions réglementaires essentielles à une transition vers une économie circulaire, une loi de programmation dédiée permettrait de faire évoluer les schémas de production existants. Il s'agirait d'une loi d'orientation, interministérielle et européenne, mobilisant un large panel d'acteurs, sur la base d'un plan pluriannuel.

Pourquoi développer l'économie circulaire ?

1. Un atout stratégique dans la gestion des ressources d'un pays

Dans un monde où les ressources naturelles sont de plus en plus difficiles d'accès, et donc de plus en plus coûteuses, leur gestion revêt un intérêt stratégique de premier plan.

Dans un rapport réalisé en 2012 par le cabinet McKinsey, sur commande de la fondation Ellen MacArthur, il ressort que l'économie circulaire permettrait de réaliser, au niveau européen, une économie en matières premières de 340 à 380 milliards de dollars US nets par an, pour un scénario dit de transition. Pour un scénario avancé, cette économie serait de l'ordre de 520 à 630 milliards par an, soit de 3 à 3,9% du PIB de l'Europe en 2010. Dans ce contexte, l'économie circulaire constitue un atout qu'il serait irresponsable de ne pas exploiter. Aussi, comme le recyclage et le reconditionnement des matières premières sont des caractéristiques intrinsèques à son mode de fonctionnement, l'économie circulaire contribue à la sécurisation des approvisionnements des pays car elle diminue leur dépendance vis-à-vis des pays producteurs d'énergies ou de matières rares. En définitive, le développement de cette économie constitue un enjeu de premier ordre : notre pays doit en prendre acte et poser un cadre réglementaire favorable à son développement.

2. Un modèle qui optimise la performance économique des entreprises

Pour une entreprise, la gestion des déchets peut représenter un coût conséquent. Or, les solutions de mise en décharge ou d'incinération peuvent être remplacées par un système de valorisation.

Grâce à la revente et à la récupération des déchets, après qu'ils aient fait l'objet d'un tri, une entreprise peut réduire significativement sa facture en matières premières. Moins onéreuse,

cette valorisation peut même être source de revenus : en témoigne l'expérience d'EDF qui a fortement amélioré sa performance en matière de déchets industriels avec un taux de valorisation proche de 90%, ce qui lui a permis de dégager environ 20 millions d'euros de revenus. Pour les téléphones portables, la refabrication peut réduire la facture des composants de moitié. Si cette industrie concevait des appareils facilement démontables, améliorerait la chaîne de recyclage, et proposait des mesures incitatives pour leur retour, les coûts de fabrication des téléphones pourraient être divisés par deux par appareil. Il est donc à noter que l'insertion de matières recyclées dans le processus de fabrication de l'entreprise correspond très souvent à un objectif d'optimisation des coûts de production. A cet égard, plus une entreprise réutilise les matières premières qui entrent dans la fabrication de ses produits, plus elle réalise d'économies. La logique de l'économie circulaire diminue sensiblement l'exposition au risque que suscite le modèle linéaire en matière d'approvisionnement : manque de disponibilité des matières premières, hausse soudaine de leur prix.

3. Un gisement d'emplois non délocalisables dans les territoires

S'appuyant sur un réseau d'interrelations locales entre tous les acteurs, du public et du privé, l'économie circulaire favorise les circuits de production courts, ce qui développe l'économie locale.

En France, la gestion des déchets, levier majeur du développement de l'économie circulaire, représenterait, à lui seul, plus de 135 000 emplois. Pour profiter à plein de ces emplois, il est à noter que l'orientation des flux de déchets vers le recyclage, et la qualité de ces flux, dépendent de l'efficacité du système mis en place. Or, en cela, les territoires sont un terrain d'expérimentation privilégié. Communes et intercommunalités organisent la collecte pour les déchets des ménages et de certaines activités, ce qui inclut : sensibilisation des populations au tri, organisation du tri et de la collecte sélective, ramassages des déchets ménagers et assimilés, déchetteries. Les départements jouent, eux, un rôle de planification : ils quantifient les gisements

de déchets, qu'ils soient ménagers, du BTP ou autre, ils anticipent leurs évolutions, fixent des objectifs de recyclage, et décident des installations à créer. A travers ces dispositifs, on comprend que l'économie circulaire nous invite à passer à une logique de co-construction territoriale. Ainsi, la circularité permet l'émergence d'emplois non-délocalisables et aide à la réindustrialisation de nos territoires.

4. Des réussites locales et des bonnes pratiques à diffuser

Plusieurs territoires ont commencé à mettre en place, avec réussite, des écosystèmes intégrant le concept d'économie circulaire ; ils vivent cette nouvelle réalité, cette nouvelle exigence.

Le Nord-Pas de Calais, territoire pionnier en France, a, depuis 10 ans, promu l'existence de structures telles le Cd2e, cluster environnemental unique en Europe dédié à l'éco-transition, ou Team², pôle de compétitivité sur l'innovation en matière d'économie circulaire. La région soutient également l'association Ecopal qui s'inscrit dans une démarche d'écologie industrielle en aidant un réseau de 200 entreprises du bassin dunkerquois par la mise en place de synergies entre elles. Dans cette même région, Roll-Gom, leader européen pour la fabrication de roues de manutention à partir de pneus recyclés fait office de référence. Une autre collectivité s'est engagée dans un modèle de développement circulaire : la région Aquitaine. Cette dernière a publié le premier plan régional en faveur de l'économie circulaire. Un des objectifs de ce plan, en partenariat avec la fondation Ellen MacArthur, est d'identifier et promouvoir le potentiel aquitain en matière de circularité. Ouatéco, entreprise locale qui recycle les journaux invendus en ouate de cellulose pour pouvoir réaliser l'isolation thermique des bâtiments, illustre bien ce potentiel. En définitive, tous ces exemples montrent à quel point les acteurs locaux ont pris de l'avance en matière d'économie circulaire.

5. Une économie de la fonctionnalité qui réduit l'obsolescence programmée

Dans une économie circulaire, on passe de la vente d'un bien à la commercialisation de son usage : la valeur d'un produit réside dans sa fonction, ce qui favorise la durabilité de son utilisation.

L'économie circulaire substitue le principe d'achat à celui de location, de leasing ou de partage des produits. Cela participe à l'émergence d'une économie axée sur la fonctionnalité de ces produits. En la matière, la société Xerox est l'exemple le plus connu de business model basé sur la vente d'un service, et non plus du produit lui-même, à savoir un photocopieur. Dans ce cadre, il n'y a plus d'intérêt à concevoir un produit à courte durée de vie car le business model n'est plus axé sur la prévision d'un nouvel achat. C'est pourquoi la durabilité d'un produit devient un facteur inhérent à sa conception. Or, avec des produits conçus pour durer, l'économie fonctionnelle réduit toute logique d'obsolescence programmée qui vise, par un ensemble de techniques mises en œuvre lors de la conception, à raccourcir délibérément la durée de vie d'un produit pour augmenter son taux de remplacement. Il est d'ailleurs à noter que, le 14 octobre 2014, les députés ont décidé que l'obsolescence programmée pourra être punie comme une tromperie. A cet égard, il y a là, pour le consommateur, un poste de réduction des dépenses majeur. Aussi, l'avantage financier se trouve dans le modèle fonctionnel lui-même : par exemple, les machines à laver haut de gamme pourraient être accessibles à la plupart des foyers si elles étaient louées plutôt que vendues. Les utilisateurs économiseraient environ un tiers de ce qu'ils paient actuellement par cycle de lavage.

6. Une économie en phase avec les attentes des consommateurs

Production locale, qualité, durabilité, réemploi, sensibilité écologique sont autant de critères portés par l'économie circulaire et qui, en France, correspondent aux attentes des consommateurs.

En mai 2014, le CREDOC a réalisé, pour le compte de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), une étude portant sur l'évolution du comportement Français face au

développement de l'économie circulaire. Les résultats de cette étude sont assez nets quant à leur interprétation : ils mettent en évidence plusieurs tendances de consommation qui vont dans le sens d'une transition vers l'économie circulaire. Tout d'abord, au vu des contraintes financières qu'ils rencontrent, entre 65% et 80% des Français, selon les groupes, souhaitent faire durer les objets qu'ils achètent, et 54% font réparer leurs appareils électroménagers, hi-fi, vidéo, informatiques plutôt que d'en acheter de nouveaux. Autre enseignement : 67% prennent en compte le caractère économe en énergie d'un appareil d'équipement, ce qui témoigne du fait que leur sensibilité en matière d'environnement progresse. Enfin, il ressort qu'une plus grande attention est portée à l'usage et à l'origine des produits. En matière d'usage, les Français valorisent les pratiques de réemploi : 90% d'entre eux pensent que le réemploi est un mode de consommation d'avenir. En ce qui concerne l'origine, la part de consommateurs considérant l'origine française d'un produit comme incitative à l'achat est passée de 60% en 2000 à 81% en 2012.

7. Un véritable modèle économique pour le développement durable

Au-delà de l'intuition environnementale, l'économie circulaire réunit les conditions de réalisation d'un développement durable qui intègre les exigences de performance financière des entreprises.

Grâce à sa propension à remplacer le modèle linéaire qui génère des déchets en masse, et à sa capacité à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles, l'économie circulaire crée de la valeur environnementale. Cette valeur, qui se répartit tout au long de la chaîne de production, permet, sans vendre plus de produits, de générer plus de revenus. Aussi, les démarches de circularité réalisées par les entreprises diminuent l'utilisation de matières premières vierges, et limitent la consommation d'énergie non renouvelable. Cela se traduit par une diminution de leurs émissions de gaz à effet de serre et par une amélioration de leur bilan environnemental, ce que ces mêmes entreprises peuvent valoriser

auprès de leur clientèle. Ces améliorations, impulsées par les acteurs économiques privés, contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle nationale. L'ADEME, dans son bilan annuel de 2010 sur le recyclage, estime que l'impact environnemental du recyclage a permis, pour la France, d'éviter l'émission de 20 millions de tonnes équivalent CO₂, ainsi que l'utilisation de 171 millions de m³ d'eau et de 106 giga joules d'énergie non renouvelables. Les résultats de la circularité sont déjà probants.

« Il n'est rien au monde
d'aussi puissant qu'une idée
dont l'heure est venue. »

Victor HUGO